

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 12 avril 2021

Convocation du : 6 avril 2021

Le douze avril deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérard GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Anne-Marie GROS, Laurent CELCE, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Josette REVOUX, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Jacques FRANCOU excusé a donné pouvoir à Christian AUBERT
Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Anne-Marie GROS excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Claude DUBUT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

ORDRE DU JOUR : Budget Annexe Economie - Zones Artisanales 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-2 et suivants,

Vu les propositions formulées par les commissions thématiques et la commission finances réunie les 12 mars et 7 avril 2021,

Vu le projet de budget annexe Economie -Zones artisanales présenté par le président, Michel RICOU-CHARLES et joint à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget annexe Economie -Zones artisanales 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 350 834,00 €
- En section d'investissement à 838 887,66 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 27	Abstention : 3	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210412-De46_2021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021
Affichage : 16/04/2021